



Comité National Routier

Indexation facile

En trois étapes...

Vous êtes transporteur routier de marchandises et décidez de mettre en place un mécanisme d'indexation afin de réajuster périodiquement votre prix de transport en fonction des variations du coût du produit énergétique de propulsion choisi. 3 étapes pour y arriver...

Les ressources – Les outils

- [L'espace Carburants](#) : les indicateurs carburant, les pondérations, etc. en libre accès
- [Simulateur d'indexation](#) : création de formules et sauvegarde (service payant)

Exemple : cas d'un transport en longue distance, 44 tonnes

Étape 1 Je choisis ma période d'indexation

Date initiale : date de signature du contrat, ou du prix de transport initialement convenu

Date finale : exécution du transport

*Exemple : je signe avec mon client un contrat de transport **en janvier 2021**, je réajuste mon prix de transport **en février 2022** en fonction de l'évolution du coût du gazole*

Étape 2 Je choisis mon indicateur de suivi du coût du produit énergétique de propulsion

En fonction du type de produit énergétique de propulsion et du tonnage du véhicule (voir définitions p.7).

*Exemple : je choisis **l'indice CNR gazole professionnel** (véhicule d'un PTAC $\geq 7,5$ tonnes) pour mesurer l'évolution du coût produit énergétique de propulsion entre janvier 2021 et février 2022.*

Étape 3 Je choisis la pondération liée à la variation du coût de ce produit

En fonction de l'activité du véhicule (voir définitions p.8).

*Exemple : je choisis la pondération gazole, **telle qu'établie dans les indices synthétiques du CNR, en vigueur en janvier 2021, date de signature du contrat de transport = Pondération LD EA 2021.***

Résultat Incidence sur mon prix de revient

Exemple : entre le mois de janvier 2021 (indice = 144,75) et le mois de février 2022 (indice = 200,66), l'indice CNR gazole professionnel a augmenté de : **+ 38,63 %**, soit $(200,66/144,75) - 1$

La pondération LD EA CNR gazole applicable au prix de l'année 2021 est de : **21,5 %**

Le réajustement de mon prix de transport, du seul fait de l'évolution du coût du carburant entre le mois de janvier 2021 et le mois de février 2022, est de : **+ 8,31 %**, soit $(0,3863 \times 0,2150)$

Un calcul automatisé avec l'outil « Simulateur d'indexation » du CNR

PÉRIODE D'INDEXATION

Signature du contrat *Exécution du transport*

date / date moyenne / moyenne

du au

INDICATEURS ET PONDÉRATIONS

[Utiliser une formule sauvegardée](#)

Indice CNR gazole professionnel	Variation sur la période ↑ +38,63%	Votre pondération <input type="text" value="21.5"/> %		> Utiliser une pondération CNR
<i>Indicateur de suivi du coût du carburant</i> <i>Pondération en vigueur à la date de signature du contrat</i>				
Ajouter un autre indicateur				

Nom de l'indicateur non fourni par le CNR	Variation sur la période	Votre pondération		
<input type="text"/>	<input type="text" value=""/> %	<input type="text" value=""/> %		
Ajouter un indicateur personnalisé				

Total des pondération **21,5%**

Sauvegarder ce paramétrage ?

[Sauvegarder ce paramétrage](#)

RÉSULTAT

Ajustement du prix de revient

Incidence + 8,31 %	Formule de calcul ($0,3863 \times 0,2150$) La formule que vous avez définie pour actualiser le prix d'un contrat ou un prix de revient, établi entre le 01/2021 et le 02/2022, se traduit par une incidence de + 8,31 %	Envoyer le résultat par email	Télécharger en PDF
Prix initial <input type="text"/>			Prix indexé <input type="text"/>

Pour aller plus loin...

1. Contrat ou non ?

Contrat ou non, la loi¹ impose aux deux parties « la révision de plein droit du prix de transport initialement convenu pour couvrir la variation des charges liée à la variation du coût des produits énergétiques de propulsion retenues pour l'établissement du prix de l'opération de transport entre la date du contrat et la date de réalisation de l'opération de transport. La facture fait apparaître les charges de produits énergétiques de propulsion supportées par l'entreprise pour la réalisation de l'opération de transport.

La différence entre les deux situations est qu'à défaut de stipulations contractuelles, les parties auront recours aux référentiels communiqués par le Comité national routier pour mettre en place leur mécanisme d'indexation.

Si le délai entre la date du contrat de transport et son exécution est très court (contrat spot), il arrive que le mécanisme d'indexation ne puisse être mis en œuvre.

2. Quel indicateur pour mesurer la variation du coût du carburant ?

Dans le cadre d'un contrat de transport, les modalités de réajustement du prix de transport sont librement choisies par les parties. Ces dernières pourront donc choisir un indicateur de suivi du coût du produit énergétique de propulsion jugé pertinent au regard de l'activité de l'entreprise.

À défaut de stipulations contractuelles, les parties s'appuieront sur les indices publiés par le CNR.

Quoi qu'il en soit, l'indicateur de suivi du coût du produit énergétique de propulsion doit **mesurer la variation du coût du produit énergétique de propulsion entre la date du contrat et la date de réalisation de l'opération de transport.**

¹ https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000041468968

Liste des indicateurs de suivi du coût de carburant disponibles sur le site internet du CNR

Le transporteur choisit parmi les indicateurs suivants celui qui lui paraît le plus pertinent, en fonction du type de véhicule qu'il exploite et de l'activité qu'il exerce :

- Gazole – Les indices CNR
 - ✓ [Indice CNR gazole professionnel](#) : si la prestation de transport est effectuée au moyen d'un véhicule d'un PTAC \geq 7,5 tonnes. Cet indice intègre le remboursement partiel de la TICPE
 - ✓ [Indice CNR gazole hors TVA](#) : si la prestation de transports est effectuée au moyen d'un véhicule d'un PTAC $<$ 7,5 tonnes. Cet indice n'intègre pas le remboursement partiel de la TICPE
- Gazole – Les prix
 - ✓ [Prix CNR gazole cuve moyenne mensuelle](#)
 - ✓ [Prix CNR gazole cuve fin de mois](#)
 - ✓ [Prix gazole pompe moyenne mensuelle](#)
 - ✓ [Prix gazole pompe fin de mois](#)
- GNV – L'indice CNR
 - ✓ [Indice CNR carburant GNV](#) : si la prestation de transports est effectuée au moyen d'un véhicule alimenté au GNV (Gaz naturel pour véhicule, comprimé ou liquéfié)

3. Le poids du carburant dans le prix de revient ?

Dans le cadre d'un contrat de transport, les parties peuvent définir elles-mêmes la part que représente le produit énergétique de propulsion (pondération) dans le prix de transport.

À défaut de stipulations contractuelles, les parties s'appuient sur la part des charges de ces produits (pondérations) « telle qu'établies dans les indices synthétiques du Comité national routier »².

Quoi qu'il en soit, la pondération retenue dans la formule sera toujours celle correspondant aux conditions économiques valables l'année de la remise du prix convenu entre les deux parties.

Si le transporteur ne connaît pas précisément la part que représente le produit énergétique de propulsion sélectionné dans son prix de revient, il peut choisir la pondération annuelle calculée par le CNR, en fonction du type de véhicule utilisé et la prestation (Longue distance ou Régional). Il peut également s'appuyer sur les pondérations publiées par le CNR pour certaines spécialités ou adapter la plus similaire si son activité n'est pas référencée.

² Code des transports

Les activités pour lesquelles le CNR publie une pondération gazole

- [Longue distance ensemble articulé](#)
- [Régional ensemble articulé](#)
- [Régional porteur](#)

Ou spécialités

- [Frigo Frais longue distance ensemble articulé](#)
- [Frigo Surgelé longue distance ensemble articulé](#)
- [Benne céréalière 40T](#)

Définitions

Les indicateurs de coût du carburant suivis par le CNR

Indice CNR gazole professionnel : Indice du coût du carburant, hors TVA, tenant compte des différents modes d'approvisionnement (pompe et cuve) et du remboursement partiel de la TICPE / base 100 = décembre 2000.

L'indice gazole professionnel intègre le remboursement partiel forfaitaire de la TICPE valable pour chaque trimestre, sous réserve de confirmation par la Direction générale des douanes pour le trimestre en cours.

Indice CNR gazole hors TVA : Indice du coût du carburant, hors TVA, tenant compte des différents modes d'approvisionnement (excluant le remboursement partiel de la TICPE) / base 100 = décembre 2000.

Indice CNR Carburant groupe froid autonome : À partir de janvier 2020, indice calculé sur la base des prix de vente du gazole non routier hors T.V.A. pour des livraisons inférieures à 5 000 litres, moyenne mensuelle (source : DGEC), prenant en compte la TICPE applicable au carburant destiné au fonctionnement des groupes frigorifiques autonomes / base 100 = décembre 2000.

Prix CNR gazole cuve moyenne mensuelle : Prix des livraisons en cuve, hors TVA, moyenne mensuelle, France métropolitaine, selon enquête du CNR, expression en euros par litre.

Prix CNR gazole cuve fin de mois : Prix des livraisons en cuve, hors TVA, fin de mois, France métropolitaine, selon enquête du CNR, expression en euros par litre.

Prix gazole pompe moyenne mensuelle : Prix à la pompe du gazole, hors TVA, moyenne mensuelle, en euros par litre. Source : Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC).

Prix gazole pompe fin de mois : Prix à la pompe du gazole, hors TVA en fin de mois, en euros par litre. Source : Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC).

Prix du gazole hors droits et taxes : Prix moyen mensuel à la consommation du gazole hors droits et taxes en € par litre, en France. Source : Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC).

Indice CNR carburant GNV : L'indice CNR du coût du carburant GNV décrit les évolutions mensuelles du prix moyen du Gaz Naturel Véhicules acheté par les entreprises françaises de transport routier de marchandises (TRM) dans le cadre de contrats d'approvisionnement. Les prix hors TVA relevés incluent la TICGN supportée par les transporteurs.

L'indice regroupe trois produits, le GNL, le GNC et le bioGNC, leurs prix moyens étant pondérés par le poids relatif de chaque produit dans les ventes de carburants routiers de l'année précédente. Base 100 = août 2019

Les activités de transport suivies par le CNR

Longue distance ensemble articulé – Gazole : Transport routier de marchandises diverses à longue distance effectué au moyen d'ensembles articulés chargés jusqu'à 44 tonnes, alimentés au gazole, lors de prestations de transport pour compte d'autrui. Par longue distance, on entend les transports nationaux ou internationaux dont les contraintes d'exploitation rendent impossible ou aléatoire le retour journalier du conducteur à son domicile.

Régional ensemble articulé – Gazole : Transport routier de marchandises diverses en régional effectué au moyen d'ensembles articulés chargés jusqu'à 44 tonnes, alimentés au gazole, lors de prestations de transport pour compte d'autrui. Par régional, on entend les transports dont les conditions d'exploitation permettent le retour journalier du conducteur à son domicile.

Régional Porteurs – Gazole : Transport routier de marchandises diverses en régional effectué au moyen de véhicules porteurs de PTAC de 3,5 à 19 tonnes, alimentés au gazole, lors de prestations de transport pour compte d'autrui. Par régional, on entend les transports dont les conditions d'exploitation permettent le retour journalier du conducteur à son domicile.

Spécialités

Frigo Frais longue distance ensemble articulé – Gazole : Transport routier de marchandises sous températures dirigées supérieures à 0°C, en longue distance et effectué au moyen d'ensembles articulés chargés jusqu'à 44 tonnes, alimentés au gazole, lors de prestations de transport pour compte d'autrui. Par longue distance, on entend les transports nationaux ou internationaux dont les contraintes d'exploitation rendent impossible ou aléatoire le retour journalier du conducteur à son domicile.

Frigo Surgelé longue distance ensemble articulé – Gazole : Transport routier de marchandises sous températures dirigées inférieures à 0°C, en longue distance et effectué au moyen d'ensembles articulés chargés jusqu'à 44 tonnes, alimentés au gazole, lors de prestations de transport pour compte d'autrui. Par longue distance, on entend les transports nationaux ou internationaux dont les contraintes d'exploitation rendent impossible ou aléatoire le retour journalier du conducteur à son domicile.

Benne céréalière 40T – Gazole : Transport routier en vrac de produits agricoles et agroalimentaires au moyen d'ensembles articulés bennes 40 tonnes dites « cérésières » ou « grand volume », alimentés au gazole, lors de prestations de transport pour compte d'autrui.

Réglementation

[Lien vers le code des transports](#)

Code des transports : Chapitre II : Le contrat de transport (Articles L3222-1 à L3222-9)